

# LA CONSERVATION DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE TRADITIONNELS AU MUSÉE DE LA MUSIQUE GEORGES OUEDRAOGO DE OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

**Yacouba SAM**

*Université Norbert Zongo, Burkina Faso*  
yacsa70@yahoo.fr

**Yves Pascal Zossin SANOU**

*Université Norbert Zongo, Burkina Faso*  
yvoskoprosi@yahoo.fr

## **Résumé :**

*Au Burkina Faso, à partir des années 1990, l'on assista à la mise en place de nouveaux musées qui contribuèrent à accroître et à diversifier l'offre culturelle et touristique dans le pays. Le Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou en fait partie. Dans le but de mener à bien ses missions dont l'une était la conservation et la mise en valeur des instruments de musique traditionnels, il entreprit la collecte d'objets auprès des communautés locales. Quels sont ces objets 20 ans après la création du musée ? Quelles sont leurs conditions de conservation ? Autant de questions qui nous amèneront à nous intéresser à la typologie de ces instruments de musique traditionnels, à leur provenance et aussi à leurs conditions de conservation. Pour y parvenir, des enquêtes ont été effectuées sur le terrain auprès du personnel du musée. Nous avons également eu recours à des archives du musée ainsi qu'à celles de personnes ressources.*

**Mots clefs :** *musée, musique, instruments traditionnels, conservation.*

## **Abstract :**

*In Burkina Faso, from the 1990s onwards, new museums were set up which helped to increase and diversify the cultural and tourist offer in the country. The Musée de la Musique Georges Ouédraogo of Ouagadougou is one of them. In order to carry out its missions, one of which was the conservation and enhancement of traditional musical instruments, it undertook the collection of objects from the local communities. What are these objects 20 years after the creation of the museum ? Where do they come from? What are*

*their conservation conditions ? These are all questions that will lead us to examine the typology of these traditional musical instruments, their provenance and also their conservation conditions. To achieve this, we carried out field surveys. We also drew on the museum's archives as well as those of resource persons.*

**Keywords :** *museum, music, traditional instruments, conservation.*

## **Introduction**

La colonisation a légué au continent africain une pluralité d'institutions parmi lesquelles nous comptons les musées. Ces équipements culturels ont tenté de se développer avec plus ou moins de succès aux lendemains des indépendances. Au Burkina Faso, le Musée national, la première structure de cette nature officiellement créée en 1962 sera suivie par d'autres au fil du temps. En 1990, on dénombrait quatre musées dans le pays. Il s'agissait du Musée national du Burkina Faso créé en 1962, du Musée de Pobé Mengao en 1979, du Musée de la Pétrographie en 1984 et du Musée Belem Yingre ou Musée de la Termitière de Manega en 1987 (Y. Sam, 2022 : 103-104). Mais, à partir des années 1990, l'on assista à la naissance de différents types de musées qui contribuèrent à accroître et à diversifier l'offre culturelle et touristique du pays. Le Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou en fait partie. Ce nouveau musée devait, dans une certaine mesure, contribuer au désengorgement du Musée National du Burkina Faso en se spécialisant dans la conservation et la mise en valeur des instruments de musique traditionnels. Pour ce faire, il a entrepris l'acquisition d'objets auprès des communautés locales pour constituer une collection qui devait l'aider à atteindre ses objectifs. Toutefois, des préoccupations récurrentes reviennent au sujet de la représentativité des différentes communautés du pays et de la conservation des objets ; ce qui suscite la question suivante : quel bilan peut-on établir une vingtaine d'années

après la création du musée pour ce qui est de la provenance des objets et de leurs conditions de conservation ?

Dans le travail suivant, nous nous intéresserons d'une part, à la typologie et à la provenance de ces instruments de musique traditionnels et, d'autre part, aux difficultés afférentes à leur meilleure conservation.

## **1. Cadre méthodologique**

L'élaboration du présent travail est essentiellement basée sur les données bibliographiques et des enquêtes de terrain. La documentation écrite se rapportant au sujet traité est diversifiée. Il s'agit principalement des registres d'inventaire numériques des objets du musée, de certaines archives numériques et audiovisuelles. Nous avons eu accès à ces documents au sein du musée. Il y a aussi des articles scientifiques, des mémoires et rapports se rapportant au Musée de la Musique de même que quelques ouvrages d'ordre général. Ces écrits ont pu être consultés dans des bibliothèques comme celle de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) de Ouagadougou et la Bibliothèque centrale de l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou. En ce qui concerne les enquêtes de terrain, ils ont consisté en des entretiens avec des professionnels de musée et des personnes ressources. Nous pouvons citer, entre autres, les premiers conservateurs du musée et une partie de leurs collaborateurs, des techniciens dans le domaine de l'audiovisuel, des agents en service au Ministère en charge de la Culture. Des sources exploitées, nous avons procédé à l'identification de toute information susceptible de faire la lumière sur le sujet et sa problématique. Ensuite, des informations rassemblées ont fait l'objet de fiches de lecture organisées en thèmes selon les axes déclinés dans le travail.

Les différents documents ci-dessus cités et l'apport des professionnels de musée ont essentiellement permis d'apporter

des éléments de réponse aux préoccupations liées aux objets du Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou.

## **2. Résultats et discussions**

Le travail est articulé autour de deux points essentiels. Le premier expose l'état des connaissances des objets du musée. Le second se focalise sur les conditions de conservation des objets.

### ***2.1. Aperçu des instruments de musique traditionnels du Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou***

Créé en 1999, le Musée de la Musique de Ouagadougou a été baptisé le samedi 19 décembre 2015 Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou en l'honneur de Georges Ouédraogo<sup>1</sup>, un célèbre artiste musicien burkinabé né le 06 février 1947 et mort le 2 février 2012. Cette institution dispose d'une collection hétérogène d'instruments de musique traditionnels qui affiche, dans une certaine mesure, l'identité de nombreuses communautés du pays.

#### ***2.1.1. L'évolution des instruments de musique traditionnels et leur typologie***

Les objets du musée ont connu une certaine évolution depuis l'ouverture de l'institution. À son inauguration le mercredi 04 août 1999 par le Ministre en charge de la Culture Mahamoudou Ouédraogo, le Musée de la Musique comptait deux catégories d'objets : les uns étaient la propriété du Musée national du Burkina et les autres avaient été acquis au profit du nouveau musée durant l'année 1999. Selon la fiche d'inventaire de l'année 2013, ces derniers étaient au nombre de 81 objets. Ils ont été collectés entre janvier 1999 et avril 1999. Les années suivantes, des missions de collecte organisées à travers le pays ont permis d'enrichir davantage la collection du musée (confère

---

<sup>1</sup> Chanteur, batteur, Georges Ouédraogo a contribué à faire connaître le patrimoine musical du Burkina Faso.

tableau 1 : évolution des instruments de musique traditionnels au Musée de la Musique).

**Tableau 1 : évolution des instruments de musique traditionnels au Musée de la Musique**

Années	2000	2013	2017
Nombre d'objets	108	171	236

Source : Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou, *Inventaire des collections du musée 2013* et *Fichier d'inventaire des nouvelles acquisitions 2017*

Les premiers objets du Musée de la Musique furent rassemblés essentiellement par le conservateur Parfait Bambara, le directeur du Patrimoine culturel Oumarou Nao accompagnés du technicien de l'audio-visuel Jacob Bamogo.

En l'an 2000, une année après sa création, le Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou disposait de 133 objets. 25 objets appartenaient au Musée National du Burkina Faso et les 108 autres étaient la propriété du Musée de la Musique.

Le dernier inventaire des collections du Musée de la Musique de Ouagadougou datait de l'année 2013. Il faisait état de 225 instruments de musique dont 54 appartenaient au Musée national du Burkina Faso et les 171 autres étaient la propriété du musée lui-même. En 2016, des nouvelles acquisitions furent réalisées au profit du musée (confère le tableau d'évolution des instruments de musique traditionnels du Musée de la Musique). Ces instruments de musique sont répartis en quatre grandes familles selon la classification organologique Sachs/Hornbostel qui, selon certains ethnomusicologues, sont « *faciles à retenir puisque tout un chacun peut observer l'élément qui les fonde* :

la matière sonore<sup>2</sup> ». On distingue ainsi les aérophones, les cordophones, les idiophones et les membranophones (voir tableau 2 ci-dessous sur la répartition des instruments de musique traditionnels par famille).

**Tableau 2 : répartition des instruments de musique traditionnels du Musée de la Musique Georges Ouédraogo par famille<sup>3</sup>**

Familles d'instruments	Aérophones	Cordophones	Idiophones	Membranophones	Total
Nombre	73	40	41	82	236
Pourcentage (%)	30,93	16,95	17,37	34,75	100

Le tableau de répartition révèle que le musée renferme des instruments de musique des quatre grandes familles ; lesquelles remplissent des fonctions différentes et/ou complémentaires. Nous avons ci-dessous quelques échantillons de photographies d'instruments de ces différentes familles :

**Photographie 1. Aérophone : cor nuni (M99-01-17)<sup>4</sup>**



Source : Musée de la Musique Georges Ouédraogo de

<sup>2</sup> Portail ethnomusicologie. (2013). *La classification organologique Sachs/Hornbostel*. [Consulté le 03/04/2018]. <http://www.ethnomusicologie.net/eo3.htm>

<sup>3</sup> Tableau réalisé par nous-même à partir de l'analyse des fichiers d'inventaires 2013 et 2017 du Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou

<sup>4</sup> Numéro d'inventaire de l'objet

Ouagadougou, Ouagadougou, juillet 2005

Ce cor nuni a été acquis à 55 000 FCFA à Tissé dans le département de Tchériba situé dans la région du Centre-Ouest du pays. Réalisé à partir d'une corne évidée, il comprend un trou pour moduler. C'est un instrument de communication utilisé par les jeunes pour se transmettre des messages lors des récoltes.

**Photographie 2. Cordophone : guitare ou *Koni bissa* (M99-01-39)**



Source : Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou, Ouagadougou, juillet 2005

Cette guitare est jouée aussi bien par l'homme que la femme durant des fêtes de réjouissances et des funérailles de vieilles personnes chez les Bissa dans la région du Centre-Est. Acquisée à 30 000 FCFA à Bitou/Natinga, elle est constituée de peau, de calabasse, de cuir, de cauri, de métal, de fibres synthétiques, de coton, et de bois.

### Photographie 3. Idiophone : balafon bwa (M99-01-60)



Source : Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou, Ouagadougou, juillet 2005

Ce balafon bwa a été reçu comme don à Vy dans la région de la Boucle du Mouhoun. Il est utilisé lors de rituels, de fêtes de réjouissances. Il est fait de bois, de calebasse, de textile, de cuir, de papier/bois et de caoutchouc.



**Photographie 4. Membranophone : tambour yana (M99-01-21)**



Source : Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou, Ouagadougou, juillet 2005

Cet instrument est un tambour yana acheté à 200 000 FCFA à Salamboré dans le Centre-Est du pays. Fabriqué à partir de calabasse, de textile, de peau, de matière organique (excréments moutons), de métal et de synthétique, ce tambour est utilisé dans la cour royale pendant les cérémonies et les fêtes de réjouissances.

En dehors de ces échantillons variés, le tableau permet de voir que les instruments de musique de la famille des membranophones sont les plus nombreux. Au nombre de 82, ils représentent plus du  $\frac{1}{3}$  de la collection soit 34,75 %. Ils sont suivis successivement des aérophones (30,93 %), des idiophones

(17,37 %) et finalement des cordophones (16,95 %). Cette inégalité provient parfois de la politique inadéquate d'acquisition des instruments au profit du musée. Elle s'explique aussi par les différentes localités parcourues pour la collecte car l'on note l'utilisation courante de certains instruments au détriment d'autres selon les communautés dans le pays (O. Kaboré, 1993 : 83-85).

Le Musée de la Musique a connu une hausse notable de ses objets. Cependant, ils restent modestes au vu des objectifs fixés dès la création de l'institution. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Nous avons, entre autres, l'exiguïté des locaux et le statut particulier du musée. Le bâtiment ayant été conçu pour abriter exclusivement des bureaux sur un site limité, il s'avère difficile aujourd'hui de chercher à l'étendre afin d'avoir de nouveaux espaces pour la conservation d'une collection plus élargie. En outre, le musée reste depuis sa création un service de la Direction Générale du Patrimoine Culturel (DGPC). De ce fait, il n'a pas d'autonomie qui lui permette d'entreprendre certaines actions à même d'améliorer ses prestations à travers l'acquisition de plus d'objets.

### ***2.1.2. Les modes d'acquisition des objets***

Le Musée de la Musique Georges Ouédraogo a ouvert ses portes avec des objets empruntés au Musée national du Burkina Faso et des objets acquis au cours de missions dans quelques régions du pays. Cette collection a vu son nombre augmenter avec le temps. Une analyse des documents d'inventaire de 2013 et de 2017 fait ressortir que la constitution de la collection du musée est essentiellement le résultat d'achats et de dons. Toutefois, des informations font défaut au sujet du mode d'acquisition de certains objets, mettant en exergue les insuffisances liées aux campagnes de collecte des œuvres au profit des musées. Le tableau 3 ci-dessous nous en donne une idée.

**Tableau 3 : Modes d'acquisition des objets du Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou**

Modes d'acquisition des objets	Achats	Dons	Autres <sup>5</sup>	Total
Nombres d'objets	112	73	51	236

Source : Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou, *Inventaire des collections du musée 2013* et *Fichier d'inventaire des nouvelles acquisitions 2017*

Le tableau des modes d'acquisition des objets du musée permet de voir que la majorité provient d'achats effectués dans le pays. Selon les fichiers d'inventaires de 2013 et de 2017, cela s'est fait auprès de communautés locales et d'artistes professionnels. Les premiers achats effectués entre 1999 et 2001 ont coûté la somme de 1 675 750 FCFA<sup>6</sup>. Il s'agit du prix de revient de 52 objets. Le musée ne dispose d'aucune information sur le prix d'achat des autres. Parmi ces instruments, quelques-uns se détachent particulièrement du lot en raison de leurs montants élevés. Nous avons un tambour en sablier isolé à deux membranes des *Nuni* (M99-01-15)<sup>7</sup>, communauté du Centre-ouest du pays, négocié à 325 000 FCFA. Sacré, il était joué lors de certaines réjouissances. Il y a aussi un tambour des *Yana* (M99-01-21) habitant le Centre-est. Obtenu à 200 000 FCFA, cet instrument était utilisé dans les cérémonies dans la cour royale et lors des fêtes de réjouissances. Pour ce qui est du tambour cylindrique isolé à deux membranes des *Winniè* (M99-01-01), il a été acheté à 150 000 FCFA. Il se jouait lors des rites funéraires des personnes âgées. Les prix les moins élevés sont de 2 500 FCFA. Il ressort des entretiens réalisés avec M. Parfait Bambara, le

<sup>5</sup> Instruments dont les modes d'acquisition ne sont pas connus. Ils font partie des anciens objets du musée.

<sup>6</sup> Autour de 2558,39 € (1 euro correspondant à environ 655 FCFA)

<sup>7</sup> Numéro d'inventaire

premier conservateur du musée de la Musique, que ces montants élevés sont dus à plusieurs facteurs. Nous avons l'urgence de disposer d'objets pour l'inauguration imminente du musée liée à la volonté des collecteurs d'avoir certains instruments de valeur c'est-à-dire authentiques et non fabriqués pour les besoins de la cause. En outre, certaines communautés rechignaient à céder ce type de biens culturels, souvent sacrés, à des étrangers. Et pour le faire, il a fallu parfois des négociations difficiles pour trouver un consensus sur les prix auxquels il fallait ajouter le prix d'animaux à acheter et à sacrifier pour la désacralisation des objets. A cela, il faut ajouter la concurrence étroite des antiquaires à la recherche d'objets rares pour en tirer des profits confortables auprès des touristes occidentaux.

En ce concerne les 41 nouveaux instruments acquis en 2016, leur coût total est estimé à 398 000 FCFA<sup>8</sup>. Ici, les objets les plus chers sont un tambour moaga (MMGO-2017-01-51 (1, 2 et 3)) ainsi qu'un tambourin moaga (MMGO-2017-01-52 (1 et 2)) coûtant chacun 25 000 FCFA. Il y a aussi une guitare traditionnelle peulh (MMGO-2017-01-43) achetée à 22 500 FCFA. L'objet le moins coûteux a une valeur de 2 000 FCFA. Il s'agit d'une flûte dagara utilisée par les enfants en brousse pour communiquer entre eux.

En dehors des instruments de musique traditionnels, le musée est pourvu, en plus d'une médiathèque renfermant une photothèque de près de 344 photographies numériques et analogiques, d'une vidéothèque comptant environ une cinquantaine de films aux formats VHS, CD et DVD. Ces films font voir particulièrement des troupes de danse, des documentaires sur les instruments de musiques et sur la musique traditionnelle (Z. Semdé, 2011 : 22).

---

<sup>8</sup> Calculé à partir du *Fichier d'inventaire des nouvelles acquisitions 2017* du Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou

### 2.1.3. La répartition des instruments de musique traditionnels par communauté

Le Burkina Faso, à l'image de la plupart des Etats africains, compte une population bigarrée. Il renferme une soixantaine de groupes ethniques dominés numériquement par les Moose qui représentaient 48,5 % de la population totale du pays en 1991, suivis des Peulh (7,80 %) et des Gulmancé (7,00 %). Les activités économiques traditionnelles tournent essentiellement autour de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat. Trois grandes religions se partagent le pays à savoir les religions traditionnelles, l'islam et le christianisme. A ce niveau, un constat remarquable s'impose : l'expansion des religions révélées entraîne le recul de la religion traditionnelle et du coup, l'abandon ou la destruction d'une partie du patrimoine culturel national. Cela explique parfois la difficulté pour les musées de disposer d'objets provenant de certaines communautés.

De ce fait, les biens culturels conservés par le Musée de la Musique sont loin d'exposer l'ensemble des communautés du pays. Néanmoins, à défaut de les avoir toutes, il faut reconnaître que l'institution a pu réunir des objets issus de l'ensemble des grands groupes linguistiques<sup>9</sup> du pays : Gur ou Voltaïque, Manden, Ouest Atlantique, Kru, Dogon, Nilo-saharien, Tchadigue (haoussa), Berbère (tamacheq). De plus, toutes les treize régions administratives ont été touchées par les campagnes d'acquisition des objets.

L'analyse des différents fichiers d'inventaire permet d'identifier 28 communautés représentées au sein du musée. La répartition de ces objets par aire d'appartenance se présente de la façon suivante (voir le tableau 4 portant sur la répartition des objets du Musée de la Musique Georges Ouédraogo par communauté).

---

<sup>9</sup> Ministère de l'Économie et du Développement Burkina Faso. (2006). *Atlas du Burkina Faso*. Ouagadougou. p. 109

**Tableau 4 : répartition des objets du Musée de la Musique Georges Ouédraogo par communauté**

N°	Groupes ethniques	Nombre d'objets
1	Birifor	03
2	Bissa	20
3	Bobo	05
4	Bwaba	07
5	Dagara	19
6	Djan	01
7	Fulsé	01
8	Gan	06
9	Gargassa	01
10	Gouin	03
11	Goulmacema	12
12	Haoussa	01
13	Kassena	08
14	Ko	03
15	Lobi	05
16	Marka	01
17	Moose	30
18	Nuni	35
19	Peulh	11
20	Pougouly	01
21	Samogo	01
22	San	01
23	Siamou	02
24	Tamacheq	06
25	Toussian	03
26	Turka	06
27	Winnié	03
28	Yana	09
29	Autres <sup>10</sup>	32
30	<b>Total</b>	<b>236</b>

Source : Tableau réalisé à partir à partir des données des fichiers

<sup>10</sup> Instruments aux origines inconnues et appartenant à des communautés étrangères (Bénin, Iran, Sumatra...)

d'inventaire de 2013 et 2017

Le tableau offre l'opportunité de voir une inégalité au niveau de la représentativité des communautés locales. Les Nuni viennent en tête avec 35 instruments suivis respectivement des Moose (30), des Bissa (20), des Dagara (19), des Goulmacema (12) et des Peulh (11). Les autres communautés ont moins d'une dizaine d'objets ; certaines comme les Pougouly, les San ou les Gargassa n'ont qu'un objet.

Si des efforts ont été faits pour élargir leur nombre, il faut reconnaître que cela reste insuffisant dans la mesure où moins de la moitié de la soixantaine d'ethnies que compte le pays y est représenté. Ce qui ne correspond pas à l'idée ayant soutenu la création du musée qui était de rassembler dans une institution patrimoniale adéquate un échantillon de « *l'ensemble du répertoire des instruments de musique de toutes les aires géoculturelles accompagnés de fiches d'explication*<sup>11</sup> ». Cette absence de nombreux groupes ethniques vient de certains faits. Selon Parfait Bambara, le premier conservateur du musée, elle est due à deux causes majeures<sup>12</sup>. La première est le refus de certains groupes ethniques de céder leurs biens culturels. A titre d'exemple, il évoque la première tentative d'acquisition d'objets au profit du musée. Cette mission qui se déroula dans le Nord emprunta l'axe Ouagadougou-Kaya-Boussouma. Elle visait à se procurer des *benda* (tambours) de la cour royale de Boussouma. La mission fut un échec malgré l'assurance de contacts préalables qui devaient leur permettre d'obtenir des instruments. Elle se heurta au refus courtois mais catégorique des gardiens des objets. Les gardiens des traditions locales, en dépit des arguments développés par les missionnaires pour justifier le bien-fondé de cette quête, gardaient une grande méfiance à

---

<sup>11</sup> Lettre N° 97-0244/MCC/CAB/DPRP du 21 mars 1997 du Ministre de la Communication et de la Culture au Directeur du Patrimoine Culturel

<sup>12</sup> Nous avons reçu ces explications au cours d'un entretien avec M. Parfait BAMBARA, présentement à la retraite, le vendredi 4 septembre 2015 à Ouagadougou à son domicile

l'égard de l'administration publique qui se manifesta par ce dicton qui leur fut servi : « *J'aime l'éléphant mais, je crains l'éléphant* ». Pour eux, ces objets sacrés appartenaient à la communauté entière. Ils n'en étaient que les conservateurs et ne pouvaient donc les donner ou les vendre à des étrangers qui pourraient les utiliser à mauvais escient. Cette explication est partagée par les conservateurs du Musée communal du Poni dans le Sud-ouest où l'inégalité de la représentativité des communautés est aussi présente (S. Birba, 2011 : 37).

La seconde cause vient du manque de ressources financières et logistiques qui est une réalité pour tous les musées publics du pays. Au niveau du musée de la Musique, son manque d'autonomie lui est encore plus défavorable pour la mobilisation de moyens adéquats. Il est nécessaire de rappeler que le musée est un service de la Direction du Patrimoine Culturel (DPC). Cela ne lui permet pas de disposer d'un budget propre. De plus, des initiatives menées par les agents allant dans ce sens ont du mal à avoir l'accompagnement de leur département de tutelle<sup>13</sup>. Par ailleurs, le service ne dispose d'aucun moyen roulant destiné à faciliter les campagnes de collecte et autres activités. Ces déficiences empêchent les agents de parcourir les différentes régions du pays pour doter leurs institutions de nouveaux objets, surtout de certaines communautés minoritaires telles que les Karaboro, les Toussian en vue d'accroître et de diversifier leurs collections.

De ces préoccupations se dégage une autre plus fondamentale qui explique en partie les insuffisances évoquées. Il s'agit, à la création du musée, de l'absence d'un Projet Scientifique et Culturel (PSC) qui constitue, à n'en pas douter, le document de référence par excellence de l'institution dont le but est de « *définir la vocation du musée et son développement*<sup>14</sup> ». Aussi, englobe-t-il des préceptes décisifs tels que la politique

---

<sup>13</sup> Entretien avec Jean Yves Sawadogo le vendredi 19 septembre 2014

<sup>14</sup> Direction des Musées de France, 2007



d'acquisition des collections, leur conservation, leur mise en valeur, etc. C'est pourquoi l'ICOM, en matière de politique des collections, insiste sur la nécessité d'« adopter et publier une charte concernant l'acquisition, la protection et l'utilisation des collections<sup>15</sup> ».

Cette lacune a été comblée en 2007 avec la rédaction du Projet Scientifique et Culturel 2008-2013. Néanmoins, selon Moctar Sanfo<sup>16</sup>, les ressources ont peu suivi pour la mise en œuvre effective du PSC. Il s'agit, par exemple, de l'augmentation du personnel de l'institution ainsi que de son budget pour acquérir du matériel tel que les thermomètres ou hygromètres pour le contrôle quotidien du climat ou d'autres matériels pour la restauration des objets dégradés ; ce qui constitue un handicap qui justifie les nombreuses difficultés qui ont toujours entravé l'essor du musée, notamment en ce qui concerne la gestion de sa collection.

## ***2.2. Les conditions de conservation des instruments de musique traditionnels au Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou***

De multiples facteurs entravent plus ou moins la bonne conservation des objets du Musée de la Musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou.

### ***2.2.1. Les difficultés posées par la situation géographique du site et le bâtiment***

La position géographique du site du musée constitue un facteur préjudiciable à la collection et au bâtiment. Le musée est situé au centre-ville à proximité de voies principales très fréquentées par des véhicules à moteur de tout type. De ce fait, l'édifice et les objets sont soumis à des vibrations régulières et à la fumée.

---

<sup>15</sup> Conseil international des musées (ICOM), (2017). *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*. Paris : ICOM. p. 9

<sup>16</sup> Moctar Sanfo était le conservateur du Musée de la Musique en 2015. Nous avons eu différents entretiens avec lui en 2015 aux mois d'avril et d'août.

Toute chose nuisible à leur préservation (Y. Sam, 2007 : 17). En outre, le bâtiment occupe pratiquement tout l'espace qui manque de parking pour les travailleurs et pour les visiteurs. Aussi, les véhicules et les engins sont-ils garés pêle-mêle devant l'institution. Cela constitue des facteurs de risques d'incendie et peut empêcher les sapeurs-pompiers d'intervenir rapidement en cas de sinistre (Z. Yiogo, 2015 : 27). De plus, le site n'ayant pas de clôture, l'accès du musée est à tout-va ; ce qui est loin d'être un avantage pour la protection efficace des objets et des agents du service en cas de manifestations socio-politiques violentes. Rappelons que le musée est à proximité d'établissements scolaires tels que le Lycée Nelson Mandela, le Lycée municipal de Paspanga et du grand marché de Ouagadougou.

Le bâtiment abritant le musée constitue en lui-même une œuvre architecturale atypique dont il convient de prendre soin en vue de sa transmission aux générations futures en raison de son originalité et de sa rareté dans la capitale. Construit en matériaux locaux (briques de terre compactées et stabilisées), les différentes rénovations du bâtiment ont permis d'améliorer sa durabilité et ses performances. Toutefois, des problèmes se posent toujours au niveau des salles. Parmi ceux-ci, nous pouvons évoquer leur exigüité et les grandes chaleurs ou fraîcheurs qui s'en dégagent pendant certaines périodes de l'année. Il faut signaler aussi que les eaux de pluie arrivaient parfois à s'infiltrer à partir de la toiture du bâtiment. Nos séjours répétés sur le terrain ont confirmé cet état de fait<sup>17</sup>. Une pareille situation ne favorise pas une conservation appropriée des objets étant donné que la plupart a été confectionnée à partir de matières organiques. En effet, une analyse des données des Registres d'inventaire offre l'opportunité de voir que la majorité des objets a été réalisée à partir de matières organiques. Il s'agit de matières animales telles que les peaux et les boyaux

---

<sup>17</sup> Nous fréquentons régulièrement ce musée depuis l'année 2004. Nos recherches pour notre mémoire de Master en Gestion du patrimoine culturel de l'Université Senghor d'Alexandrie portaient sur ce musée et le Musée National du Burkina Faso.

d'animaux de même que des espèces végétales comme le bois, le coton. Les changements brusques de températures et l'écart thermique journalier important sont généralement des facteurs altérageènes naturels favorables à la détérioration rapide des objets.

De nos jours, certains objets se sont davantage abîmés pendant que d'autres entament leur dégradation. Cette situation déplorable vient en partie des différents déménagements des collections du musée vers de nouveaux locaux en vue de la réfection du bâtiment. La première a eu lieu avant l'ouverture du musée entre 1997 et 1999. Quant à la deuxième, elle se déroula de 2003 à 2005. La dernière réfection était prévue pour durer 18 mois<sup>18</sup>. Les travaux ont débuté en 2008 et devaient prendre fin en janvier 2010. Pour des raisons financières, entre autres, ils ont traîné en longueur et ce n'est finalement qu'au dernier trimestre 2013 que le bâtiment a pu de nouveau être occupé. Ce changement temporaire de local a causé des dommages à la collection et aux activités du musée. Le nouveau site avait de nombreuses lacunes et non des moindres pour accueillir un quelconque service d'ordre public. Des structures de l'État (Ministère de la Justice et Ministère de la Promotion de la Femme) y avaient élu domicile en un certain moment mais avaient déménagé rapidement en raison de la mauvaise qualité du bâtiment. La construction n'était pas très ancienne mais elle se délabrait rapidement : nombreuses fissures et fuites d'eau, toilettes régulièrement en panne, accès difficile. En outre, le site était excentré, élément défavorable à la visibilité du musée qui avait déjà du mal à recevoir des visiteurs.

Nous avons, au cours de cette période, souvent visité le musée et échangé avec une partie du personnel<sup>19</sup>. Inutile de dire que les

---

<sup>18</sup> **Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication.** (Sd). *Rénovation du Musée de la Musique de Ouagadougou.* p. 6

<sup>19</sup> De ces difficultés et des échanges avec le conservateur Jean-Paul Koudougou naquit l'idée de la création d'une Association des Amis du Musée de la Musique de Ouagadougou. C'est là que se tinrent les différentes réunions qui aboutirent à la mise en place de cette Association dont la reconnaissance officielle intervint en 2013 avec l'obtention de son récépissé. Nous sommes le président de ladite Association.

travailleurs s'interrogeaient et se plaignaient de cette situation incompréhensible. En effet, pourquoi les envoyer dans un lieu complètement inadapté à leur confort, à leurs activités et à la sécurité des objets du musée alors que les autres services publics le fuyaient ? Question restée, bien entendu, sans réponse !

De plus, les différents déplacements de la collection avaient été menés dans de mauvaises conditions comme nous l'expliquait plus tard un professionnel de musée : beaucoup de précipitation, véhicules inadaptés pour le transport, manque de matériels pour un conditionnement convenable des objets, etc.

Ainsi, le retour de ces biens culturels dans leur local d'origine remis à neuf fut une occasion de relancer les activités du musée et de faire le point de l'état des *musealia* ou des objets du musée. L'on constata que certains objets avaient été endommagés, et pire, comme le souligna l'inventaire, des objets demeurèrent introuvables. L'inventaire de 2017 fait état de 14 objets non retrouvés parmi les anciens de la collection. De ce constat découlent des questions : sont-ils toujours au musée ou sont-ils perdus ? Seul un récolement et surtout un chantier des collections en bonne et due forme permettra de le savoir. C'est un travail important mais il reste difficile pour le musée puisqu'il manque de ressources matérielles et financières.

### ***2.2.2. L'insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles***

La question des ressources humaines se pose avec acuité dans la plupart des musées africains. C'est pourquoi, l'UNESCO a fait de la formation de leurs personnels une de ses grandes priorités (L. Geoffrey, 1987 : 220) et décidé de contribuer à la création de centres de formation en Afrique. C'est le cas de celui de Jos au Nigeria qui ouvrit ses portes en 1963. Au Burkina Faso, l'on note généralement une insuffisance des agents de musées en qualité et en quantité. Le Musée de la Musique n'échappe pas à cette coutume qui constitue un frein majeur à l'atteinte de ses objectifs

principaux dont l'un est, selon le directeur du patrimoine culturel Oumarou Nao, la « *conservation de notre patrimoine matériel et immatériel*<sup>20</sup> ». Il est reconnu dans le domaine du patrimoine culturel que la qualification des hommes demeure un élément fondamental pour la conservation et la mise en valeur adéquates des biens culturels. C'est quelque peu dans ce sens qu'un adage des années 1970 disait ceci : « *Un mauvais réparateur peut détruire un objet par mois. Un mauvais conservateur peut détruire une collection entière en un an* ». Aussi, l'État avait-il fait l'effort de créer en 2005, au sein de l'École nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), une filière consacrée aux métiers de la Culture appelée « *Action culturelle et Muséologie* » pour résorber, un tant soit peu, la question du personnel des institutions culturelles au Burkina Faso<sup>21</sup>. Mais cette dernière reste toujours posée.

Ainsi, en 2007, le Projet scientifique et culturel du Musée de la Musique de Ouagadougou faisait état de quatre (04) agents de l'État, de deux bénévoles (02) et d'un gardien (01) de nuit. Sur les quatre agents fonctionnaires, trois d'entre eux n'avaient reçu aucune formation dans le domaine des musées<sup>22</sup>. En 2015, la situation avait quelque peu évolué positivement selon le conservateur Moctar Sanfo. Il y avait huit personnes composées d'un conservateur-restaurateur responsable du musée, d'un conseiller des affaires culturelles chargé de la logistique, de cinq guides-animateurs de musées et d'une institutrice certifiée jouant le rôle de régisseur. Il manquait toujours des profils importants tels que des techniciens supérieurs de musées, des assistants des affaires culturelles ou des techniciens de tourisme qui auraient pu améliorer la qualité des prestations de

---

<sup>20</sup> Extrait du discours du Dr Oumarou Nao, Directeur du Patrimoine culturel, à l'ouverture du Musée de la Musique de Ouagadougou le 04 août 1999

<sup>21</sup> **Ministère de la Culture et du Tourisme.** (2009). *Politique Nationale de la Culture (PNC)*. Ouagadougou. p. 20

<sup>22</sup> **Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication Burkina Faso.** (2007). *Projet scientifique et culturel 2008-2013*. Ouagadougou : Musée de la Musique de Ouagadougou. p. 10

l'institution<sup>23</sup>. Ce personnel se démenait pour jouer son rôle et celui des agents manquants pour éviter un blocage de leurs travaux. Une autre préoccupation demeure l'évolution en dent de scie de l'effectif de ce personnel à cause de l'admission des fonctionnaires à des concours professionnels et aux affectations liées à des convenances personnelles. Ces faits ralentissent généralement les activités de l'institution étant donné que le remplacement des partants par de nouveaux agents prend du temps pour des raisons administratives ou pour insuffisance de personnel. De plus, il est nécessaire de signaler que par le passé, certains fonctionnaires ayant terminé leur formation firent des pieds et des mains pour se faire affecter dans d'autres institutions au détriment des musées qui, apparemment, n'offraient pas d'opportunités réelles pour leur carrière professionnelle<sup>24</sup>. Une telle situation provoquait, à n'en pas douter, une instabilité qui ne profitait pas au musée et n'encourageait pas quelquefois certains travailleurs à leurs tâches, surtout que les conditions de travail étaient difficiles.

En réalité, si la survie du musée dépend en grande partie de la qualité du personnel, son essor est lié aux moyens matériels et financiers dont il dispose pour accomplir ses différentes missions. Parmi celles-ci, nous pouvons citer les campagnes de collecte des objets et leur conservation, les expositions, la restauration des objets dégradés. A cela, il faut ajouter les équipements spécifiques à ce musée spécialisé dans les instruments de musique traditionnels tels que des dispositifs d'enregistrement et d'écoute adéquats mais aussi des matériels de conservation comme des armoires adaptées, des purificateurs d'air, des humidificateurs et déshumidificateurs, des désinsectiseurs, etc. En outre, des moyens roulants sont nécessaires en vue de mener, sans grande entrave, les collectes à travers le pays dans le but de toucher toutes les communautés.

---

<sup>23</sup> Entretien avec le conservateur Moctar Sanfo le 03/04/2015

<sup>24</sup> Propos du conservateur Jean Yves Sawadogo en septembre 2014 et constat sur le terrain au cours de nos enquêtes au cours de la même année.

La mise à disposition de ces différentes ressources précitées peut permettre au musée d'avoir de la visibilité en jouant pleinement son rôle. Toutefois, leur manque s'est toujours, plus ou moins, fait sentir. Ce phénomène global touche la plupart des institutions de cette nature car elles ne représentent pas une grande priorité pour le pays qui reste confronté à de nombreux défis essentiels liés à la santé, à l'alimentation, l'éducation. Du reste, le Ministère en charge de la Culture a toujours eu un budget faible par rapport au budget national<sup>25</sup> : environ 0,3 %. Cela a inévitablement des effets négatifs sur le financement des institutions culturelles. Et les musées en font parfois les frais. Ce fait était beaucoup plus remarquable au Musée de la Musique Georges Ouédraogo en raison de son statut ambivalent comme nous le soulignons plus haut. Avant 2010, ce musée dépendait à la fois du Musée National du Burkina Faso et de la Direction du Patrimoine culturel d'où les difficultés de budget car chaque département rejetait la dotation en ressources nécessaires du musée de la Musique sur l'autre. À partir de 2010, la réorganisation du Ministère en charge de la Culture fit du musée un service à part entière de la Direction générale du Patrimoine culturel (DGPC) (Z. Yiogo, 2015 : 17). Et il n'avait toujours pas de budget de fonctionnement.

En somme, une conjugaison d'éléments humains et naturels empêche le Musée de la Musique Georges Ouédraogo de jouer pleinement son rôle de conservation et de mise en valeur des instruments de musique traditionnels du pays. Cette situation ne participe pas à une connaissance appropriée des communautés nationales par le biais d'une partie capitale de leurs productions artistiques.

## Conclusion

Le Musée de la Musique Georges Ouédraogo a été créé en 1999.

---

<sup>25</sup> Ministère de la Culture et du Tourisme. *Ibid.* p. 25

Il avait pour objectif de contribuer à la préservation et à la mise en valeur d'un pan du patrimoine culturel des peuples du Burkina Faso, en l'occurrence la musique et les instruments traditionnels de musique. Au cours des deux premières décennies de son existence, il a pu réunir de nombreux biens culturels provenant d'achats et de dons. Cependant, il faut noter que la collection du musée se caractérise par une inégalité dans la représentativité des différentes communautés du pays. L'importance de ce patrimoine ne souffre pas de débat dans la mesure où ses éléments constituent des témoignages du savoir et du savoir-faire de plusieurs groupes ethniques d'où la nécessité d'œuvrer à leur conservation adéquate. Cela reste parfois difficile en raison des difficultés diverses que rencontre le musée. Nous avons par exemple l'insuffisance du personnel en quantité et parfois en qualité, le manque de moyens financiers et de matériels pour enrichir davantage la collection et pour une conservation et une mise en valeur idoine des objets. Une telle situation explique l'absence d'échantillons de biens culturels de certains groupes ethniques au sein du musée, les risques sérieux de dégradation plus ou moins rapide des objets. Et ce, en dépit du soutien de certains partenaires tels que le Groupe des Retraités et Éducateurs sans Frontière (GREF), l'Ambassade de France au Burkina Faso qui ont permis au musée de bénéficier de formation pour certains agents, d'équipement divers.

Ces interventions extérieures, bien qu'elles restent limitées, facilitent parfois les activités du musée. Toute chose qui lui permet d'accroître sa visibilité et de renforcer ses offres culturelles, éducatives et économiques dans la commune de Ouagadougou au profit des touristes, du monde de l'enseignement et de la recherche. Partant de ce constat, il reste important que le personnel continue à fournir des efforts en vue de la numérisation complète de la collection, d'un appel pressant aux chercheurs pour aider à mieux documenter les objets dans le



but de monter des expositions attrayantes et utiles à une meilleure connaissance des peuples du Burkina Faso.

## Sources et bibliographie

### Sources orales

	Nom et prénom (s)	Sexe	Fonction ou statut	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien
1	BAMBARA Parfait	M	Conservateur de musée à la retraite	Septembre 2015	Ouagadougou
2	KOUDOUGOU Jean-Paul	M	Conservateur de musée	Mars 2018	Ouagadougou
3	NAO Oumarou	M	Enseignant-chercheur, ancien Directeur du Patrimoine culturel	Novembre 2021	Dakar
4	SANFO Moctar	M	Conservateur de musée	Août 2015	Ouagadougou
5	SAWADOGO Jean Yves	M	Conservateur de musée	Septembre 2014	Ouagadougou

### Bibliographie

BIRBA S. (2011). *Contribution du Musée du Poni à la connaissance de la culture des peuples du rameau lobi*. Ouagadougou : ENAM. 60 p.

Conseil International des Musées (ICOM). (2017). *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*. Paris : ICOM. 49 p.

NAO O. (1999). Discours lors de l'ouverture du Musée de la Musique de Ouagadougou le 04 août 1999. Ouagadougou. 2 p.

GEOFFREY L. (1987). Pourquoi former du personnel de musée ? *Museum : la formation professionnelle*, N° 156. Paris : UNESCO. p. 219-220

KABORÉ O. (1993). Les traditions musicales du Burkina Faso. *Découvertes du Burkina*. Paris : Sépia. p. 79-96

Ministère de la Communication et de la Culture. (1997). Lettre N° 97-0244/MCC/CAB/DPRP du 21 mars 1997 portant sur l'ouverture d'un musée des instruments de musique. Ouagadougou. 1 p.

Ministère de l'Économie et du Développement Burkina Faso. (2006). *Atlas du Burkina Faso*. Ouagadougou. 212 p.

Ministère de la Culture et du Tourisme. (2009). *Politique Nationale de la Culture (PNC)*. Ouagadougou. 56 p.

Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication Burkina Faso. (2007). *Projet scientifique et culturel 2008-2013*. Ouagadougou : Musée de la Musique de Ouagadougou. 45 p.

Musée de la Musique de Ouagadougou. (2015). *Inventaire des collections du musée 2013*

SAM Y. (2007). *Musée et sensibilisation des élèves au patrimoine culturel à Ouagadougou (Burkina Faso) : les cas du Musée national et du Musée de la Musique*. Alexandrie : Université Senghor d'Alexandrie. 73 p.

SEMDÉ Z. (2011). *La contribution des musées à la connaissance des instruments et de la musique traditionnels du Burkina Faso : cas du Musée de la Musique de Ouagadougou*. Ouagadougou : ENAM. 66 p.

YIOGO Z. (2015). *Mesures de sécurité et sûreté dans les musées au Burkina Faso : le cas du Musée de la Musique de Ouagadougou*. Ouagadougou : ENAM. 60 p.

## Webographie

Portail ethnomusicologie. (2013). *La classification organologique Sachs/Hornbostel*. [Consulté le 03/04/2018]. <http://www.ethnomusicologie.net/eo3.htm>

West African Museums Programme. (2000). *Répertoire des musées de l'Afrique de l'Ouest*. 222 p. [Consulté le 24/11/2015]. [www.ouaga-museedelamusique.blogspot.com](http://www.ouaga-museedelamusique.blogspot.com)